

**PROJET PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 9 juillet à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 4 juillet 2025

**Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :**

**Présents** : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Richard BLETON - Damien BRUNET - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ – Xavier DUFFAUD - Dominique ESCURE - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON - Cécile RIVIER

**Procurations** : Mme Laure RENAUD à M. Ludovic LACROIX – Mme Agnès BELLAGAMBA à Mme Nadine CHOCRAUX – Mme Odile LABROY à Mme Amandine JAMY – M. Juan VASCHALDE à M. Guillaume LUYTON

**Absents** : Mme Amandine JAMY

**Secrétaire de séance** : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

**Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :**

- **DIA** :

- Non usage du droit de préemption pour 4 DIA : 415 Route d'Anneyron  
15 Allée de la Meige  
85 Allée de la Meige  
1 Place de l'Eglise

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025**

Votants : 17                      Pour : 17

**OBJET : CONVENTION AVEC LE CAUE POUR LA REHABILITATION DU BÂTIMENT  
FINOT EN ESPACE CULTUREL – INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON**

Il vous est proposé une convention d'accompagnement à intervenir avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Drôme pour la réhabilitation du bâtiment FINOT en espace culturel qui se décomposera comme suit :

1. Phase de réflexions et de programmation,

2. Phase de consultation d'équipes de professionnels dans le cadre de la commande publique en partenariat avec le service marché de la CC Porte de Drôme Ardèche,
3. Phase de suivi du déroulement de la mission menée par l'équipe de professionnels choisie.

Le CAUE consacrerait 10 jours de travail de conseiller dont les 4 journées correspondantes à l'adhésion de la commune de Saint-Sorlin au CAUE en 2025.

La commune de Saint-Sorlin en Valloire apporte, outre son adhésion et la cotisation correspondante de 3 224 euros, réglée à la signature de la convention :

- une participation volontaire de 3.480 euros au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE de la Drôme.

Elle sera réglée selon le calendrier suivant :

- 50% à la signature de la convention,
- 50% à la fin de la mission.

Le montant total de la convention s'élève donc à 6.704 euros.

La convention est conclue pour la durée de 24 mois.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'approuver la convention telle que présentée ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer ainsi que le bulletin d'adhésion 2025 et tous les documents afférents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### NOUVELLE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Inauguration de cette nouvelle salle. Remerciements aux entreprises, aux employés communaux et aux élus qui ont participé à son aménagement. Un article sera publié par le Dauphiné Libéré.

### FÊTE DU PARC

Le marché : Plusieurs marchands se sont inscrits mais ne sont pas venus, sans prévenir ! La question se pose de l'intérêt de faire les marchés de la communauté de communes. Les commerçants réguliers sont ceux qui sont présents à tous les marchés communaux.

Soirée au parc : Bonne ambiance ! Lieu du parc apprécié par les personnes présentes. L'initiation au BMX a été très positive ! Environ 100 repas vendus par l'association.

Voir pour faire un arrêté de fermeture du city parc pour les prochains marchés pour éviter que les ballons cassent les vitrines des commerçants.

### ELECTROLAPSE

Evènement validé ! Une visite sur site est prévue le vendredi matin par le BPGE (Bureau de la Planification et de la Gestion de l'Évènement).

La commission a rencontré le bureau du rugby qui a validé le cahier des charges proposé.

L'association Electrolapse cherche un nouvel emplacement pour l'année prochaine. Ils souhaiteraient garder le festival sur notre commune.

### DIGUES

Le chantier des digues se termine. Il reste un ouvrage : « Le bief Vinay » et quelques reprises sont à terminer.

Rappel sur le fait que, à certains endroits sur les digues du Nant, le passage des piétons et des véhicules motorisés est interdit. Un portail sera installé.

### TRAVAUX DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

#### *1<sup>ère</sup> tranche - Tranche ferme – Route d'Anneyron*

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche (tranche ferme) se termineront fin juillet 2025.

La Route de la Valloire sera remise en l'état initial avec le sens unique.

Attention, nouvelle priorité à droite (route de la poste / RD 266)

#### *2<sup>ème</sup> tranche - Tranche optionnelle n°1 (Route de Moras)*

L'entreprise a débuté les travaux de branchement de compteurs d'eau.

Le rabotage de la route commencera vers le 10 septembre 2025.

La route de Moras restera accessible pour les riverains et les commerces. La route d'Epinozue sera mise en double sens avec une interdiction de stationnement. Les déviations PL sont toujours en place.

Les démolitions devraient avoir lieu sur décembre 2025 pour une durée d'un mois.

Une réunion d'information est prévue le 05/09/2025 à 18h30 au foyer municipal.